

13 novembre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, à "La Vanguardia" et à "La Dépêche du midi" Le 13 novembre 1990, notamment sur les relations franco-espagnoles et la CEE, Paris, le 13 novembre 1990.

QUESTION.- A propos des relations transfrontalières entre la Catalogne et le Midi, et autres régions intéressées, tel Rhône-Alpes, Barcelone réclame le TGV. Les Catalans sont convaincus qu'il s'agit d'un instrument de transport et de communication rentable qui devrait parcourir la Côte méditerranéenne jusqu'à Murcie. Etes-vous de l'avis, monsieur le Président, de l'intérêt prioritaire de cette ligne et l'appuyez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Le Conseil des ministres français du 31 janvier 1989 a décidé l'élaboration d'un schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Un projet a été rendu public en juin 1990. Ce document fait actuellement l'objet d'une concertation entre l'Etat, les régions et la SNCF avant l'adoption dans les prochains mois du schéma directeur dont l'objectif central sera d'assurer la cohésion nécessaire entre les perspectives de développement du réseau français et les projets correspondants des autres pays européens.

- Dans cette perspective, nous attachons une haute importance au TGV Méditerranée dont l'une des branches rejoindra la frontière franco-espagnole. Les études en sont déjà bien avancées. Il s'agit là d'un projet significatif pour le développement des transports de voyageurs entre la France et l'Espagne, qui revêtira de surcroît une dimension européenne marquée. J'ajoute que le TGV Paris Bordeaux Dax devra également joindre l'Espagne, côté atlantique.

- Les autorités espagnoles ont, pour leur part, lancé le projet de réaliser un réseau de transport ferroviaire à grande vitesse. Je tiens à redire la satisfaction que j'avais ressentie à l'annonce de cette décision.\

QUESTION.- L'impression à Madrid est qu'en ce moment il n'y a pas de contentieux importants entre la France et l'Espagne. Est-ce ainsi ?

- LE PRESIDENT.- C'est exact. Les relations franco-espagnoles ont connu des progrès remarquables au cours des dernières années dans tous les domaines. La qualité croissante de ces relations s'est affermie au fil des rencontres annuelles organisées à partir de 1983 et institutionnalisées par la déclaration commune du 9 juillet 1985. Je recevrai à ce propos M. Gonzalez à Paris le 13 novembre pour notre Sommet annuel. Les contacts ministériels sont, quant à eux, permanents.

- La France est aujourd'hui dans le domaine économique le premier partenaire de l'Espagne, son premier client et son deuxième fournisseur. Nous nous situons au deuxième rang des investisseurs étrangers. Nos relations dans les domaines culturel, scientifique et technique sont extrêmement denses. La France attache une importance toute particulière à sa participation aux grandes manifestations qui auront lieu en 1992 en Espagne : Madrid, capitale culturelle de l'Europe, les Jeux olympiques de Barcelone, l'Exposition universelle de Séville. C'est essentiellement l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne en 1986 qui a permis de renouer un véritable dialogue et qui fait désormais de l'Espagne et de la France des partenaires privilégiés. La parfaite coordination qui a prévalu entre les présidences française et espagnole de la Communauté en 1989 en est la meilleure illustration.

- Il n'y a donc pas de contentieux. Mais pour être tout à fait exact, il faut reconnaître qu'il existe çà et là, de façon récurrente, quelques frictions. Comment n'y en aurait-il pas entre deux pays qui ont une frontière commune et des zones maritimes contiguës ?

- Mais il importe de garder à l'esprit la volonté manifeste, de part et d'autre, de régler les différends qui peuvent apparaître par un dialogue permanent à tous les niveaux.\

QUESTION.- Le gouvernement espagnol est intéressé à une plus intense coopération Nord-Sud entre les pays riverains de la Méditerranée. Comment envisagez-vous, monsieur le Président, les possibilités d'un Conseil de sécurité et de coopération pour la Méditerranée ?

- LE PRESIDENT.- Comme j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de le dire, notamment à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies le 24 septembre, il faut faire en sorte que le Bassin méditerranéen, du Moyen-Orient à l'Atlantique, se transforme en une vaste zone de réduction des armements et de coopération. A ce titre, l'idée de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée a l'accord de la France. Mais, comme je l'ai dit également aux Nations unies, cette action collective ne peut être que l'étape ultime d'un processus qui verra d'abord le règlement de la crise du Golfe, puis la résolution des problèmes qui affectent le Proche-Orient : Liban, territoires occupés, rapports israélo-arabes. Il faut d'abord sortir de la période de tension que nous traversons actuellement.\

QUESTION.- A votre initiative, le Conseil européen de Rome a souhaité n'exclure aucun pays de la future Europe monétaire. Vous avez, ainsi, tenu compte des réticences et des fragilités de quelques-uns de nos partenaires de la CEE. Qu'attendez-vous de l'Espagne lors des négociations qui vont s'ouvrir ?

- LE PRESIDENT.- S'agissant de l'union économique et monétaire comme de l'union politique, les positions française et espagnole sont très proches. Le Sommet franco-espagnol, qui se tient à Paris, devrait fournir la preuve de la solidarité qui unit nos deux pays.

- Au cours du Conseil européen qui vient de se dérouler à Rome, onze Etats membres se sont mis d'accord sur l'objectif final de cette union :

- un système de marché ouvert dans lequel la croissance économique, l'emploi, la stabilité des prix, l'équilibre des finances publiques et la cohésion économique et sociale entre les différents Etats membres de la Communauté seront assurés £

- la création d'une banque centrale européenne indépendante £

- la création, à terme, d'une monnaie commune, forte et stable £ c'est l'Ecu, par rapport auquel les taux de change seront fixés de manière irrévocable.

- Pour atteindre cet objectif, il faudra une volonté politique sans faille et des délais qui soient à la fois contraignants et réalistes.

- Nous nous sommes mis d'accord sur le calendrier en trois phases qui conduira à l'union économique et monétaire. La première phase a commencé le 1er juillet 1990 au Conseil européen de Madrid, sous la présidence de M. Gonzalez. A Rome, nous sommes convenus de commencer la deuxième phase la 1er janvier 1994 et la troisième phase dans un délai raisonnable.

- Ces engagements ont été souscrits à onze, je le répète. Nous avons donc décidé collectivement de refuser une Europe monétaire à deux vitesses que certains imaginaient. Il faudra ménager des périodes de transition. C'est la préoccupation principale de plusieurs Etats membres, en particulier de l'Espagne. La France veillera à ce que cette préoccupation soit prise en considération dans les négociations à venir.\

QUESTION.- La France et l'Espagne sont l'une et l'autre très présentes auprès des pays arabes et des pays d'Amérique latine. Envisagez-vous une politique commune ou, pour le moins, une concertation permanente pour "tirer" au sud les marchés potentiels de la Communauté européenne ?

- LE PRESIDENT.- Comme vous l'indiquiez à juste titre, l'Espagne et la France ont une longue tradition d'amitié et de coopération avec le monde arabe et avec l'Amérique latine. Ces relations sont tout à fait essentielles et constituent l'un des fondements de nos politiques étrangères.

- La concertation avec l'Espagne est permanente, non seulement entre les gouvernements mais

entre les chambres de commerce, les collectivités locales, les associations des deux pays. Cette entente étroite nous a permis de développer de façon significative les liens de la Communauté avec ces régions du monde. Sous notre impulsion commune, celle-ci se prépare à un accroissement substantiel de son aide et de sa coopération avec les pays de la Méditerranée, avec lesquels elle entretient des relations préférentielles, tout en relançant la négociation d'un accord avec les pays du Golfe. Nos pays ont par ailleurs un dialogue particulièrement étroit avec les Etats de la Méditerranée occidentale. Quant à nos relations avec l'Amérique latine, sans oublier le rôle particulier de l'Espagne, je rappelle que l'Europe a déjà noué une coopération très intense avec les Etats d'Amérique centrale. Nous venons d'adopter un plan destiné à appuyer les efforts des pays qui luttent contre la production et le trafic de la drogue. La prochaine rencontre des ministres des affaires étrangères de la Communauté et de l'Amérique latine permettra d'avoir une vision d'ensemble des relations entre nos deux continents et de tracer les perspectives de leur développement.

- La Communauté ne peut se replier sur elle-même. Le dernier Conseil européen a confirmé l'objectif de l'union politique et donc d'une politique étrangère commune qui serait ouverte sur le monde et accorderait une place importante à la politique de développement. L'entente étroite qui existe entre l'Espagne et la France et entre nos deux pays et le reste de la Communauté, est la meilleure garantie que cet objectif sera atteint au bénéfice de tous nos partenaires, en particulier du monde arabe et d'Amérique latine.\